

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 37178

présenté par  
M. Dupont-Aignan

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« d'un niveau de vie satisfaisant »

les mots :

« de revenus dignes d'une vie de travail ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Après la crise des Gilets Jaunes, la classe politique française doit comprendre qu'il est devenu quasiment impossible pour bon nombre de Françaises et de Français de vivre des revenus de leur travail, y compris après la retraite.

Aussi, l'objectif d'un « niveau de vie satisfaisant » n'est pas à la hauteur de ce que nous attendons pour notre pays mais bien des « revenus dignes d'une vie de travail ».